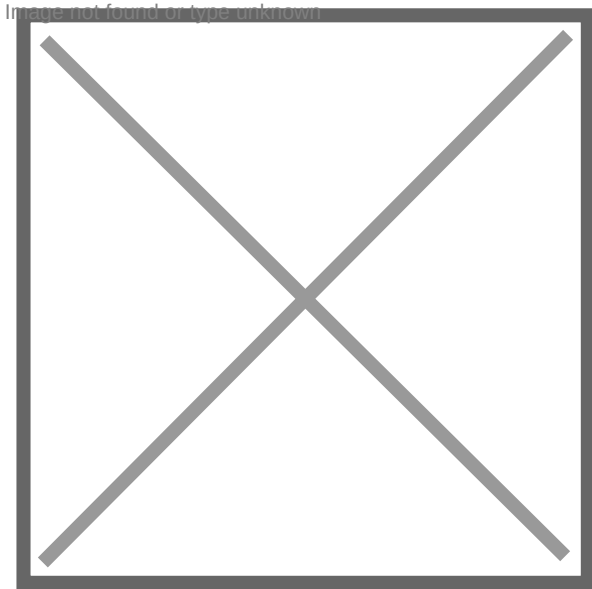




Amende SNCF pour falsification du titre de transport

Par **rosie11**, le **11/09/2019** à **17:07**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais avoir votre aide concernant une situation de conflit que j'ai actuellement avec la SNCF. En effet, au moins de juin j'ai effectué un voyage en train comme à mon habitude pour aller en cours, car je suis étudiante à Lyon mais habitant Villefranche s/s. Au cours de ce voyage, l'aller s'est déroulé sans aucun problème, mais le retour a été compliqué.rnrnJe m'explique, ayant une carte de réduction (illico solidaire), j'achète toujours plusieurs billets A/R en avance, ce jour-là j'avais 2 tickets en ma possession, pour mes deux jours de cours. Au retour, lors de la validation du ticket, la machine de compostage n'a pas fonctionné correctement, j'ai donc dû revalider une seconde fois pour que ça puisse se voir correctement. A l'arrivée du train il y avait contrôle des billets, j'ai donc présenté mon billet et ma carte de réduction, mais l'agent SNCF m'a tout de suite accusé de falsification du titre de transport.rnrnJe lui ai donc expliqué la situation, elle n'a voulu rien savoir et m'a verbalisé d'une amende de 90€; n'ayant pas voulu payé car considérant que j'étais bien en règle, elle m'a confisqué le dit ticket mais également ma carte de réduction et m'a adressé un PV de 120 €. N'ayant plus de preuves en ma possession, j'ai quand même réalisé une réclamation auprès du service concerné, qui a évidemment été refusée. Je reçois régulièrement les courriers de relance pour payer l'amende. A ce stade je pense qu'elle a dû être majorée.rnrnEtant encore étudiante cette année et recommençant les cours sous peu, j'ai voulu refaire une nouvelle carte de réduction, le service client Sncf m'a annoncé que je suis en exclusion suite à ce problème jusqu'en 2024 !rrnrnMa question est donc de savoir ce que je peux faire à ce stade du problème ? Car je ne veux toujours pas régler cette amende au vue du manque de respect de la Sncf envers ses clients ! Ceci peut être considéré comme abus



de pouvoir ?rrnrn**Ps** : j'ai également saisie la médiation de la SNCF, je suis

actuellement en attente de réponse de sa part.rnrnMerci d'avance pour votre aide

